Ah ! certes, aucun de nous n'est impitoyable, n'est insensible aux souffrances, aux tortures morales, aux misères physiques, que la brutale séparation d'un père peut déchaîner dans l'intérieur d'une famille ; et, dans la mesure où la réparation est possible, notre devoir est de la procurer : cela a été fait.

Mais, si nous faisons abstraction des contingences les plus capables d'émouvoir et de passionner, si nous nous refusons à considérer les personnes, si nous les idéalisons pour ainsi dire, c'est qu'à côté de l'hommage à rendre, il y a un enseignement social à dégager ; c'est qu'il y a une démarcation bien nette à établir entre notre démarche collective qui a surtout pour but de glorifier l'acte ainsi que les nobles sentiments qui l'ont inspiré, et le tribut affectueux, mêlé de regret, que parents ou amis apportent, à titre individuel, sur la tombe des disparus.

Qu'il s'agisse du pompier luttant contre le feu dévastateur pour sauver le foyer ou l'atelier, pour préserver la vie et les biens des autres (que de traits héroïques sont inscrits à leur livre d'or) ; qu'il s'agisse du sergent de ville, du douanier, du gendarme s'exposant pour défendre la justice, le droit et protéger la sécurité des citoyens, en un mot de ces bons serviteurs qui ne connaissent que le devoir et la stricte exécution du service ; ou encore de ces citoyens quelconques, sans uniforme, mais au cœur généreux, qui se jettent à l'eau pour sauver un homme sur le point de se noyer, arrêtent, au péril de leur vie des chevaux emportés, prêtent main forte à l'autorité publique contre les malfaiteurs, de ces braves qu'on peut confondre sous le terme générique de « sauveteurs ; c'est à tous ceux-là que vont nos hommages !

Les honorer, c'est souligner ce qu'il y a de plus noble dans l'âme humaine, cet état supérieur de mentalité et de moralité où le « moi » et l'égoïsme se taisent pour ne laisser apparaître que cette générosité spontanée, cette bravoure désintéressée, qui éclatent comme la détente d'un mystérieux ressort et mettent en œuvre, au service des autres, ce déploiement de vigueur morale et physique tel qu'en cas de danger personnel, l'instinct de la conservation en susciterait chez l'individu.

Honneur aux sauveteurs, gloire aux victimes du devoir !

A la suite du discours de M. le maire, la brigade Clarisse, dont faisait partie l'infortuné Dérolez, s'avance vers le monument, et l'agent Charles Six s'exprime en ces termes :

Messieurs, en ce jour de la Toussaint où chacun vient honorer ses morts, nous avons estimé qu'il convenait de rendre un hommage particulier à la mémoire de notre brave et regretté collègue, qui, il y a quinze mois, tomba mortellement frappé dans l'accomplissement de son devoir, nous donnant ainsi à tous un exemple que sans hésitation nous ne manquerions pas de suivre si, un jour, les circonstances l'exigeaient.

Reposer à l'ombre de ce monument que le Conseil municipal a élevé à la mémoire des victimes du devoir est une gloire incomparable. Derolez a bien mérité cette gloire. Honneur à sa mémoire.

Ensuite, le cortège se remet en marche pour se diriger vers le monument des Victimes du Travail. Ici trois discours sont prononcés.

M. le maire prend le premier la parole et s'exprime en ces termes :

Sous cette pierre reposent les victimes de la catastrophe qui a consterné cette ville il y a seize ans. En l'espace d'un éclair, une explosion de générateur semait la ruine et la mort : vingt-un cadavres, affreusement mutilés, gisaient au milieu des décombres.

Que d'amères réflexions suscitent des événements aussi douloureux et qu'elles viennent à point pour nous rappeler, en présence des conquêtes du génie humain, qui a su asservir à ses besoins toutes les forces vives de la nature, que ces progrès ne vont pas sans amener des chocs et des meurtrissures, comme si une sorte de parallélisme fatal devait s'établir entre l'importance de ces progrès et la gravité des risques imposés à ceux qui doivent en bénéficier.

Ce jour-là, toute la ville était en deuil, et un lugubre cortège conduisait au champ du repos les restes de ces malheureuses victimes.

Tel est le souvenir évoqué par la pierre tombale qui a été transférée et que nous avons pris soin de mettre en relief, parce qu'elle n'est pas seulement l'indication banale d'une sépulture, mais qu'elle constitue le monument élevé en l'honneur du travail, le symbole de la solidarité des travailleurs.

Ce que nous saluons, ici, ce n'est plus, comme tout à l'heure, la spontanéité d'un acte hardi et courageux accompli dans un élan d'héroïsme, c'est la continuité de l'effort patient et raisonné qui sait s'associer à la fatigue, aux privations, qui témoigne d'une vertu sereine et de ces hautes qualités d'où est résultée, pour l'industrie de notre région, la primauté qu'aucune autre agglomération ne peut lui contester.

Une autre impression se dégage, également salutaire, de la démonstration recueillie que nous venons faire et que nous répétons chaque année devant ce monument, c'est qu'en présence des dangers que fait courir le travail industriel et des qualités de vigueur, d'habileté qu'il exige, une nation, pour rester grande et forte, ne peut pas se désintéresser de ce grave problème de transformation sociale qui tourmente notre époque.

Ah ! certes, il ne viendra à la pensée de personne de faire du champ de repos qui doit être notre dernier asile à tous, le terrain de luttes qui remplissent notre vie quotidienne. Mais aussi est-ce qu'à côté des revendications des uns, de cette légion des laborieux artisans de l'usine, de l'atelier ou de la terre, qui réclament légitimement plus de bien-être, qui veulent avoir une plus large place au soleil, et les résistances des autres qui, de leur côté, invoquent les difficultés présentes et les nécessités de la concurrence internationale, une transaction équitable et humaine ne s'impose pas ?

Est-ce que, de part et d'autre, on ne s'ingéniera pas à faire se rencontrer les bonnes volontés, à rechercher un accord que commande la solidarité des intérêts, à éviter les froissements, les luttes haineuses qui empoisonnent l'existence de chacun ? Est-ce qu'on ne se donnera pas la main pour tendre à réaliser cet idéal de fraternité humaine, qui doit être celui de tous les bons citoyens ? Tel doit être, en tout cas, le but dominant de nos préoccupations et l'objet principal de nos efforts.

Je vous livre mon état d'âme qui s'inspire du lieu où nous sommes, où toutes les agitations viennent finir. Puisse-t-il être le vôtre, citoyens ; c'est l'appel que nous feraient entendre les martyrs qui sont enterrés là, s'ils pouvaient sortir de leur tombeau, et c'est, à mon sens, le meilleur enseignement à tirer de notre pèlerinage à ce monument des victimes du travail.

Tandis que le cortège officiel se dirige vers le monument élevé à la mémoire des Soldats morts pour la Patrie, les groupes de la fédération *La Solidarité Ouvrière* restent à manifester devant les Victimes du Travail ; le secrétaire de cette association, le citoyen Lénard, a prononcé un discours dans lequel sous prétexte d'honorer la mémoire des victimes du travail, il s'est livré surtout à tous les écarts de langage qu'on peut admettre à la rigueur dans les réunions collectivistes, mais qui sont absolument déplacés lorsqu'elles sont prononcées devant une tombe. Il a parlé de « monstrueuse société capitaliste », de « maîtres qui continuent à se vautrer dans l'abondance et la paresse » ; pour lui les « Victimes du Travail » sont des « victimes du capital ». On conviendra qu'une manifestation au cimetière ne devrait pas comporter de semblables excitations.

M. Scalbert, conseiller municipal, a parlé ensuite au nom du Syndicat des Trieurs.

Le cortège officiel s'était dirigé comme nous le disons plus haut, vers le monument élevé à la mémoire des Soldats morts pour la Patrie. Entouré de toutes les sociétés militaires, M. Dron, maire, prononce un troisième discours que voici :

Notre dernière étape a été réservée pour le monument qui symbolise la Patrie.

Il porte les noms des soldats français que la mort a faits enfants adoptifs de Tourcoing lorsque, dans l'année terrible, meurtris dans les batailles, ils furent évacués sur l'hôpital de notre ville, d'où quelques-uns ne devaient sortir que pour être conduits au terrain de sépulture. A côté d'eux, et en plus grand nombre, hélas ! se trouvent les noms de nos concitoyens qui, alors et depuis, ont versé leur sang pour défendre l'honneur et les intérêts de la mère patrie.

Nous saluons avec respect, avec fierté, la mémoire de ces héros modestes qui ont payé de leur vie l'accomplissement de leur devoir de Français.

Le porte-paroles de nos belles sociétés d'anciens militaires vous dira tout à l'heure quelle abnégation, quelle bravoure, quels remarquables exemples d'endurance ont marqué la carrière de ces frères d'armes que le feu de l'ennemi a couchés dans le sillon. Mon rôle est bien moins d'y insister que de faire ressortir l'élévation des sentiments qui guidaient ces généreux enfants.

Pourquoi, en effet, s'arrachant aux douceurs du foyer, abandonnant famille et intérêts, étaient-ils allés au-devant des balles homicides ? Ils répondaient à l'appel de la Patrie, ils couraient au drapeau !

Quelle vertu magique y a-t-il donc dans ces mots, dont l'un n'est que l'emblème de l'autre, pour qu'à un signal, toute une nation, suspendant pour ainsi dire son existence normale, vienne stoïquement faire un rempart des poitrines de tous les siens contre les prétentions ou les menaces venues d'au-delà de la frontière ?

Ah, il n'y a pas, pour les âmes bien nées, pour les braves gens, deux manières de répondre : c'est la France qui parle, c'est cette association formée et maintenue par la solidarité de la gloire et de la souffrance, cet être moral vivant d'une vie propre dans la vie générale de l'humanité, qui a jeté les semences de liberté et de justice dans tous les champs de l'Europe au temps de la grande Révolution, qui a été mutilé au mépris de tous les principes du droit, il y a trente ans, c'est la terre des aïeux et le foyer de nos affections, encore une fois, c'est la France qui appelle ses enfants !

Non, la voix de la Patrie, cette voix sublime qui mène les nations, n'est pas le produit d'une fausse sentimentalité qui puisse prêter aux dissertations de la critique. Le peuple qui ne l'entendrait plus, qui ne serait plus capable de la suivre, serait un peuple déçu, fini, un lâche aussi indigne que le père dénaturé qui se refuserait à reconnaître ses enfants, que le fils qui renierait sa mère. Les Français n'en sont pas là, entendez-moi bien, frères d'Alsace-Lorraine, qui êtes venus vous mêler à notre cortège.

Est-ce à dire que la raison n'ait pas le droit de concevoir une humanité plus large, plus généreuse, laissant moins de place pour la violence, pour les larmes, pour les misères, et qu'il n'y ait d'autre procédé que la guerre, pour faire triompher le droit ? Est-ce à dire que, comme citoyens, nous ne puissions chercher à faire prévaloir une autre conception des rapports internationaux, qu'il ne soit plus permis de caresser cette douce illusion de la fraternité des peuples, qui a bercé tant de républicains d'autrefois ! Tous, nous souhaitons que ce beau rêve devienne une bienfaisante réalité.

La guerre est chose impie ; c'est un crime de lèse-humanité, et je me demande où l'on trouverait, à l'époque actuelle, un monstre assez odieux pour prendre la responsabilité de la déchaîner.

Mais, où la raison et le sentiment sont d'accord, c'est quand ils nous disent que le devoir civique et patriotique des nations, des Français surtout, leur commande d'être toujours en état d'y faire face, et, pour le moment, de préparer l'heure où l'immanente justice apportera les réparations nécessaires.

C'est pourquoi nous supportons, sans récriminer le poids des lourdes charges qu'entraîne l'organisation d'une armée puissante, capable de faire respecter nos droits ; c'est pourquoi nous aimons l'armée, qui est une des formes de la nation, qui en est l'émanation la plus jeune et la plus forte, l'armée qui est un foyer vivant d'honneur et de courage, où nos fils puiseront, comme nous y avons puisé nous-mêmes, le sentiment du devoir, l'esprit de discipline, les principes d'abnégation et de désintéressement qui, avec l'amour du travail, et le respect de la justice, font la grandeur et la prospérité d'un pays.

A ceux qui seraient tentés de trouver le sacrifice trop lourd, ce monument rappellera que d'autres, sans marchander, l'ont payé de leur vie. Leurs successeurs, les Français d'aujourd'hui, n'ont pas dégénéré.

Après M. le maire, M. Louis Tiberghien, président de la fédération des anciens militaires, rappelle qu'il y a seize ans la société des Anciens sous-officiers et soldats, prenait l'initiative de ce pieux pèlerinage vers ce monument. « Dans toute la France, dit-il, en ce jour consacré par la tradition, les cœurs s'unissent pour envoyer un tribut d'admiration à ceux qui, disparus dans le gouffre affreux de la défaite, ont défendu, avec tant d'héroïsme, la Patrie envahie et n'ont succombé qu'écrasés par le nombre. » M. Louis Tiberghien accorde aussi un souvenir aux soldats qui sont tombés, depuis cette époque néfaste de 1870, pour la patrie française et il termine en exprimant le vœu que « la guerre, fléau de l'humanité, disparaisse du monde, pour faire place à la paix régénératrice et féconde, basée sur la Justice, le Droit et l'Humanité. »

Enfin, le président de la 353e section des Vétérans des armées de terre et de mer de 1870-71, M. Louis Honore fils, a prononcé un discours patriotique dans lequel il a exalté la mémoire de tous ces braves qui sont tombés sur le champ de bataille et ont sacrifié leur vie pour la défense du pays : « Ce sont, a-t-il dit, des modestes, mais non moins héroïques martyrs du devoir, et, à ce titre, dignes de notre admiration et d'une gratitude sans bornes, qui ne leur fera jamais défaut, sans compter que le Dieu juste et bon leur a sûrement accordé la récompense due à leur mérite. »

A midi, les discours sont terminés, le cortège se dirige alors vers la sortie du cimetière, défile dans le même ordre devant les membres de la municipalité pour se disloquer aussitôt après. La cérémonie se termine sans incident.

Dans les communes des cantons de Roubaix

A WATTRELOS. — A onze heures et demie, la Société de gymnastique « la Patriote » s'est rendue au cimetière, et a déposé sur le socle du monument élevé aux enfants de Wattrelos morts pour la France, une couronne. Ce n'est rien. Aucun discours n'a été prononcé.

A midi et demi, un cortège composé des sociétés « la Gauloise », les Combattants de 1870-71, « l'Union des Patriotes », les Mutualistes des Colonies, s'est rendue à son tour au cimetière, et M. Pierre Dhalluin, président des Anciens Combattants, a prononcé le discours suivant :

« L'an dernier nous n'avons pu remplir notre devoir en venant honorer nos concitoyens morts pour la patrie, en combattant dans nos rangs en 1870-71.

» Il eût fallu courber l'échine devant une administration autocrate, notre dignité s'y opposait, nous avons préféré nous abstenir que de nous mêler à ceux qui insultent tout ce qui est français, même le drapeau tricolore.

» Et quand il nous revient des petits soldats qui sont allés à des milliers de lieues, pour une expédition lointaine, Wattrelos patriotique tout entier, se lève pour fêter le retour de ses enfants, et leur faire oublier les mauvais jours, les privations, les rudes combats.

» On eût cru qu'unis par les souffrances, les passions se seraient arrêtées au seuil de ces maisons, et que tous dans un même élan, allaient réconforter ces braves qui étaient allés si loin, faire abnégation de leur sang et de leur vie ; il n'en fut rien ! ils s'éclipsèrent, ceux qui l'an dernier nous barraient la route du cimetière. Heureusement, ceux-là, sont de peu de durée, et aujourd'hui qu'une administration plus libérale nous a rendu la liberté, nous venons encore, plus nombreux que jamais, apporter nos meilleurs souvenirs à la mémoire des enfants de Wattrelos morts au service de la patrie.

» En ce jour, combattants, nous célébrons le trentième anniversaire de cette guerre néfaste ; plusieurs de nos camarades ont disparu, d'autres grisonnent, blanchissent, nos rangs s'éclaircissent sans cesse et bientôt on se montrera les derniers d'entre nous, comme on s'est montré les derniers médaillés de Saint-Hélène.

» Heureusement les générations qui nous succèdent, animées d'un patriotisme toujours de plus en plus vivace, sauront faire tenir haut le drapeau tricolore, symbole de l'espérance en l'avenir.

» Et vous, vaillants défenseurs de la Patrie qui dormez du repos éternel, recevez nos adieux, au nom de la France, de la République. »

Une couronne a ensuite été déposée au pied du monument.

A CROIX. — Le cortège organisé par l'« Union des combattants de 1870-1871 s'est formé sur la Grande-Place, à neuf heures et demie pour se rendre par le boulevard la Chapelle et la rue Gambetta, au cimetière. Il était composé comme suit : un piquet de sapeurs, les porteurs de la couronne, Harmonie municipale, pompiers, Cercle des anciens militaires, Renaissance (trompettes), Union chorale, Union des combattants de 1870-1871, Revanche, Fanfare du Créchet, Cercle symphonique du Créchet, Union sociale et patriotique, Souvenir français, Gymnastes de la « Patriote ». Du Conseil municipal, seuls, les membres de la minorité étaient présents. La Municipalité s'était contentée de faire déposer le matin une couronne d'immortelles rouges sur chacun des monuments : soldats défunts et victimes du travail.

Au cimetière, M. Houzé, président, a prononcé un émouvant discours patriotique, dans lequel après avoir rendu hommage aux victimes de la guerre, il a fait appel à l'union de tous les Français pour la sauvegarde de la mère patrie. L'orateur a encore exhorté les jeunes gens à profiter des leçons qu'ont laissées leurs glorieux devanciers et à aimer l'armée.

Après l'exécution de la « Marseillaise » par la Fanfare du Créchet, une partie des sociétés a suivi la musique municipale au monument des victimes du travail, où un bouquet fut déposé. La manifestation s'est terminée par un simple défilé autour du monument des pompiers, des trompettes, de l'Union chorale, des combattants de 1870 et de la « Patriote ». Les autres sociétés, qui n'avaient pas été prévenues, s'étaient déjà retirées. Les gardes de ville maintenaient l'ordre au champ des morts.

A WASQUEHAL. — Une manifestation a eu lieu à midi sous les auspices du Ralliement, et avec le concours de la Municipalité et de tous les conseillers, de la fanfare municipale, de la « Jeune France » et des « Amis réunis ».

Un premier discours a été lu par M. Lejeune, maire, à l'intention surtout des victimes du travail. Parlant des dangers que courent les travailleurs industriels, M. le Maire a dit : « Puisse l'évolution sociale, dont nous sommes les artisans et les témoins, amener au plus tôt l'amélioration du sort des ouvriers. » Il a enfin exprimé l'espoir de voir bientôt s'élever dans le cimetière, un monument aux victimes du travail.

La « Jeune France » ayant joué la « Marseillaise », M. Henri Clément, président du « Ralliement », a prononcé un discours empreint d'un ardent patriotisme, que nous résumons à regret :

« Haut les cœurs ! en ce jour de souvenir. Votre conduite, chers enfants de Wasquehal, nous trace notre devoir. Sourds aux querelles politiques, nous ne voulons écouter que la voix qui semble sortir de votre tombeau, et répéter avec vous ce cri qui vous fut si cher : « Vive la France ! »

» Haut les cœurs ! Chers camarades, jurons de rester toujours unis sous les plis du drapeau tricolore, pour continuer l'œuvre des martyrs que nous pleurons. Haut les cœurs ! Jeunes gens qui nous suivez dans la carrière des armes, venez ici vous inspirer et fortifier votre courage, venez, car, en méditant près de ce tombeau, vous comprendrez comment on doit aimer la France, et comment, pour elle, on doit savoir mourir ».

La cérémonie s'est terminée par une seconde « Marseillaise » de la Fanfare municipale.

La procession traditionnelle du clergé a suivi immédiatement les Vêpres. Plus de 2.000 personnes y assistaient. Les anciens militaires de la Fraternelle avaient pris part au cortège. La cérémonie a été des plus émouvantes. Au pied du Calvaire, M. le Curé a prononcé une impressionnante allocution. Il a dit le but du pieux pèlerinage, qui est un acte de foi à l'immortalité de l'âme, une prière pour les chers défunts, une leçon profitable. Après le chant du « De Profundis », les fidèles se sont répandus dans le champ des morts.

Dans les communes des cantons de Tourcoing

A MOUVAUX. — Comme les années précédentes, l'Union Sociale et Patriotique de Mouvaux s'est rendue au cimetière, à l'issue de la messe paroissiale, et a déposé une couronne au pied du monument élevé à la mémoire des enfants de Mouvaux morts pour la Patrie. De nombreuses personnes s'étaient jointes au Comité de l'Union Sociale et Patriotique. M. Omer Deblock, vice-président, a, dans un discours qui a fait grande impression, rappelé la « pieuse coutume qui guide les pas vers le monument élevé à la mémoire de ceux qui sont morts pour la Patrie ». Ces sentiments de piété, dit-il, qui animent tous les cœurs vraiment français, nous rassurent pour l'avenir de notre Patrie, et nous donnent le ferme espoir que notre armée restera forte et unie dans la discipline. M. Deblock rappelle ensuite « le magnifique spectacle qu'il a été donné de contempler, il y a quelques semaines, à Bétheny, spectacle qui a rempli d'enthousiasme tous ceux qui ont au cœur l'amour de l'armée et le culte du drapeau.

— A midi, la municipalité, qu'accompagnaient la Musique municipale et la Société des anciens militaires, a déposé une couronne sur le monument commémoratif ; un premier discours a été prononcé par M. Duhem, président de la Société des anciens militaires. M. Duhem a fait allusion à la mort de deux membres de la Société, deux vétérans qui avaient servi sept ans sous les drapeaux. Puis il a exprimé toute sa confiance dans le gouvernement républicain.

Au nom de la municipalité M. Florimond Surmont, conseiller municipal, rappelle le deuil récent qui a plongé dans une profonde affliction une famille de Mouvaux ; un jeune soldat est mort au champ d'honneur. En terminant, M. Surmont souhaite que les projets dont les bases ont été jetées lors de la Conférence de La Haye, aboutissent et que le temple de la guerre soit à jamais fermé.

La Musique municipale a ensuite exécuté la « Marseillaise ».

A MARCQ-EN-BARŒUL. — Après la messe paroissiale célébrée en l'église St-Vincent, la Musique municipale s'est rendue au cimetière et a déposé des couronnes sur les monuments de ses membres honoraires et participants défunts.

— Une ancienne coutume existait à Marcq ; il était d'usage qu'à l'issue des vêpres, le clergé se rendit processionnellement au cimetière et bénit les tombes. L'arrêté municipal vint mettre obstacle à cette pieuse cérémonie. Aux vêpres, M. l'abbé Daubresse, curé de l'église St-Vincent, invita ses paroissiens à accomplir leur pèlerinage au cimetière ; lui-même s'y rendrait, mais séparément et sans appareil. La foule s'était portée en masse au cimetière et c'est au milieu du plus grand recueillement que M. l'abbé Daubresse et ses deux vicaires parcoururent le cimetière et s'arrêtèrent pour prier à la tombe de M. l'abbé Guyot, ancien curé, et au monument commémoratif des soldats morts pour la Patrie.

A NEUVILLE-EN-FERRAIN. — La Société des Anciens militaires a déposé une couronne sur le monument élevé à la mémoire des enfants de Neuville morts pour la Patrie.

A BOUSBECQUE. — Comme chaque année, à l'issue des vêpres, a eu lieu, au milieu d'une grande affluence, la démarche de la Société d'anciens militaires auprès du monument élevé à la mémoire des Bousbecquois morts pour la Patrie. M. l'abbé Mouchon, vicaire, a récité le « De Profundis », puis M. Jean Dalle, maire de la commune, a pris la parole en ces termes :

« Messieurs, depuis quelques années, en venant apporter votre religieux souvenir aux chers enfants de Bousbecque morts pour la Patrie, un sentiment de tristesse navrait vos cœurs. Ceux-là semblaient trouver un écho indulgent et trop toléré qui prétendaient que l'on ne trouverait plus, en cette belle armée française, à laquelle vous êtes justement heureux et fiers d'avoir appartenu, les qualités guerrières, le courage, l'ardeur héroïque devant lesquelles un grand homme de guerre allemand, en 1870 ne pouvait retenir son admiration, poussait ce cri devenu légendaire : « Oh ! les braves soldats. » Quel cœur vraiment français n'a pas éprouvé les mêmes sentiments, ressenti les mêmes émotions patriotiques en lisant le résumé succinct, mais sublime dans sa simplicité, de l'expédition de Chine, rappelée par M. le Ministre de la Guerre, au banquet général Voyron, à son arrivée à Marseille ?

. . . .

» L'armée française qui y avait occupé la place d'honneur, fut aussi la plus frappée par la mort, mais elle a donné aux autres nations des exemples de bravoure, de vigueur et d'endurance qui ont provoqué l'admiration générale, sanctionnée par le témoignage aussi important que précieux du puissant allié de la France, S. M. l'Empereur de Russie.

» Après avoir uni nos prières à celles de M. le vicaire, qui a bien voulu, cette année encore, participer à cette manifestation patriotique, nous nous souvenons, Messieurs, que le Dieu des armées est aussi le Dieu de la Paix. Puisse cette paix bienfaisante régner non seulement entre les nations, mais aussi, et surtout, dans notre chère Patrie. Puissent tous les citoyens français, fidèles à la vraie devise républicaine : « Liberté, Egalité, Fraternité », fondée sur le droit et la justice, respectant mutuellement les opinions politiques et religieuses de chacun, sous l'égide de notre vaillante armée française, animés d'un égal amour de la Patrie, contribuer en même temps, selon les moyens et la position, où la Providence les a appelés, à la grandeur et à la prospérité de la France, à la gloire et à l'honneur de la République ! »

A HALLUIN. — C'est après la grand'messe, c'est-à-dire à onze heures, qu'a eu lieu la visite qu'opèrent chaque année au cimetière, les sociétés militaires de la ville. Le cortège s'est formé dans la cour de la Mairie ; il était composé des deux Sociétés d'anciens militaires, des Anciens Frères d'Armes, des Anciens sous-officiers et caporaux et des Vétérans des armées de terre et de mer. Le cortège s'est mis en marche, précédé des tambours et clairons ; au cimetière, une couronne a été déposée, au nom des sociétés, sur le monument élevé aux enfants d'Halluin morts pour la France ; puis, M. Auguste Dumortier-Delobelle, président de la société « les Anciens Frères d'Armes », a prononcé un discours tout vibrant de sentiments patriotiques et de foi. Le cadre fort restreint dont nous disposons nous empêche de reproduire « in-extenso » ce discours, mais nous tenons à en donner la péroraison :

« Camarades, en déposant cette couronne, gage du plus affectueux souvenir, saluons la mémoire des enfants d'Halluin, morts pour la France, ceux de Crimée et d'Italie, ceux du Mexique et d'Afrique, ceux du Tonkin et de Madagascar et aussi ceux de 1870-71, tous morts pour un idéal sublime, la grandeur de la Patrie ou la défense du sol français. Ayons comme eux la foi chrétienne qui donne tant de force au courage du soldat, la foi patriotique qui a suscité tant de héros dans notre pays. Prenons l'engagement de revenir l'an prochain plus nombreux encore et aussi unis. Et avant de nous séparer, à l'exemple de ceux que nous honorons, jurons jusqu'à la mort, amour, fidélité inviolables à la France, à son armée, à son drapeau. »

Puis, la société des « Anciens Frères d'Armes », pendant que les autres se retiraient, est allée rendre visite aux tombes de MM. Joseph Delporte et Carlos Serpel, membres morts pendant le cours de l'année.

A LINSELLES. — La cérémonie traditionnelle a eu lieu après la grand'messe ; la Société d'anciens militaires, de la « Pomme d'Or », est allée déposer une couronne sur le monument élevé en l'honneur des soldats morts au service de la Patrie. M. Descottignies a prononcé un discours qui a produit une certaine impression sur les auditeurs.

A RONCQ. — A l'issue des vêpres, la Société d'anciens militaires, accompagnée d'une affluence nombreuse, s'est rendue au cimetière, pour déposer une couronne sur le monument des soldats morts au champ d'honneur. M. Jules Manessier, président, a prononcé le discours traditionnel.

Dans les communes du canton de Lannoy

A LYS. — A midi, les membres de l'Union Sociale et Patriotique et deux sociétés d'anciens militaires, se sont réunis sur la place de l'ancienne église et se sont dirigés vers le cimetière dans l'ordre suivant : Tambours et clairons, une couronne offerte par l'Union Sociale et Patriotique, la société « la Fraternelle », des anciens militaires de la Place ; l'« Avant-Garde », des anciens militaires de la rue du Bois ; le Comité directeur de l'Union Sociale et Patriotique et les membres de l'Union Sociale et Patriotique. Ce cortège, comprenant près de huit cents hommes, a suivi la rue de Leers, la rue de la Mairie et la rue du Cimetière. Autour du monument patriotique, tout le monde a formé le cercle. Après que les clairons eurent sonné aux champs, M. Gahyde, secrétaire de la « Fraternelle », a parlé le premier pour adresser un souvenir ému aux enfants de Lys morts au champ d'honneur. Voici un extrait de son discours :

« Gardons donc, à la mémoire des braves inscrits sur ce monument, une reconnaissance éternelle, donnons-les en exemple à nos générations nouvelles et particulièrement à vous, jeunes conscrits, qui vous disposez à quitter votre chère famille pour payer à la Patrie la dette sacrée que lui doit tout bon Français. Imitez vos aînés, suivez leur exemple, soyez disciplinés, et sachez, s'il le fallait, faire également le sacrifice de votre vie pour l'honneur du drapeau. »

Voici un extrait du discours qu'a prononcé M. Pattyn, président de l' « Avant-Garde » :

« Et que tous ces braves dorment en paix sous leurs pierres tombales. Comme eux nous sommes prêts. Oui, chers morts, nous vous prenons pour modèles. Vos enfants ont profité des leçons de patriotisme que vous leur avez données. Ils aiment de toutes leurs forces la belle patrie de France. Ils donneront, s'il le faut, jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour défendre sa gloire et son honneur. »

Au nom de l'Union Sociale et Patriotique, M. Henri Desprets, président, a prononcé un éloquent discours, dont voici le commencement :

« En vous rendant aujourd'hui en aussi grand nombre au pied de ce monument, vous affirmez plus que jamais que vous conservez au fond du cœur le culte des morts, ce culte qui, malgré le vent de tempête révolutionnaire qui passe sur notre belle France et menace de tout emporter, restera toujours gravé au fond de vos cœurs. Vous n'oublierez jamais ces héros dont les noms sont gravés en lettres d'or sur cette pierre, en vous rappelant les vertus de ces braves dont les restes reposent sous les murs de Sébastopol, ou sur les bords de la Meuse ou de la Loire, vous raffermirez votre courage et vous vous grouperez en rangs de plus en plus compacts autour du drapeau de l'Union Sociale et Patriotique, afin de combattre les idées malsaines du collectivisme qui menacent l'avenir de notre pays en le conduisant à l'anarchie et à la guerre civile. »

M. Poissonnier, adjoint au maire, a pris enfin la parole au nom de la municipalité. Voici l'extrait le plus important de son discours :

« Vous comprenez, Messieurs, l'importance de cette manifestation, et c'est pourquoi vous êtes venus en aussi grand nombre sur simple invitation de l'Union Sociale et Patriotique et je vous remercie sincèrement. Oui, tous, vous comprenez que l'honneur que nous rendons aujourd'hui, à ces soldats que beaucoup d'entre vous ont connus, relève le courage de ceux qui luttent en ce moment, non en faisant la guerre pour repousser des ennemis envahisseurs, mais pour conserver à la France et à la Patrie, la place qu'elle a toujours tenue dans le monde et qu'un groupe d'hommes qui ne sont Français que de nom, poussés par des éléments étrangers et ennemis qui trahissent dans l'ombre, veulent lui faire perdre. »

A FLERS-BREUCQ. — Les anciens militaires du Breucq se sont rendus suivant la coutume au cimetière à l'issue de la Grand'Messe. En déposant un souvenir au pied du mausolée, M. Charlet, président de la Société, s'est fait l'interprète des assistants pour exprimer la sympathie et l'admiration dues aux victimes du devoir militaire. Une foule très nombreuse s'était jointe à cette imposante manifestation.

A LILLE

La foule s'est pressée nombreuse, durant toute la journée, dans les cimetières.

Au cimetière de l'Est, la tombe du général Faidherbe a reçu la visite des Vétérans des armées de terre et de mer qui y ont déposé une palme en métal avec cette inscription : « Les Vétérans des armées de terre et de mer de 1870-1871 à leurs frères ».

La Ville de Lille a fait placer, près du monument, une couronne portant l'inscription : « La Ville de Lille à Faidherbe et à Testelin.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Les Messes de la Toussaint

A ROUBAIX

La fête de la Toussaint a attiré dans toutes les églises des foules de fidèles recueillis. Partout des grand'messes en musique ont été exécutées par les chorales ou les maîtrises.

A Saint-Martin, les chœurs, sous la direction de M. Paul Fournier, ont interprété la messe de Bouichère.

Très intéressante dans sa facture et d'une grande richesse d'harmonie, malgré sa simplicité, cette messe a été correctement rendue. Le reproche fait à certains compositeurs de se laisser guider plutôt par la pensée musicale que par le sentiment religieux ne s'adresse pas au maître de chapelle de la Trinité. Le rythme sévère du *Kyrie* marque bien l'expression de la prière et la reprise du premier thème après le duo du *Christe* s'éteint dans un « piano » si parfaitement amené, qu'elle donne à cette partie de la messe un cachet peu ordinaire de douceur et d'onction. Nous retrouvons la même caractéristique dans le *Gloria*, avec les phrases aussi jolies que délicates du *gratias* et du *qui tollis*, mais la distinction des harmonies apparait plus fortement accusée et la rentrée fuguée du *Cum Sancto* nous ramène en pleine école de Niedermeyer, dont Bouichère était professeur. L'accompagnement suit les différentes parties du morceau et le mouvement de plus en plus jusqu'au moment où il éclate vibrant et soutenu dans l'explosion finale de l'*amen*.

Au *Sanctus*, l'intérêt du début tire toute sa force des accords énergiques qui le marquent et se poursuit assez bien sur la fugue du *Pleni sunt*. Le *Benedictus* est très gentil, c'est calme, pieux, ravissant de mélodie. La note plaintive de l'*Agnus* complète l'ensemble de la messe qui conserve partout une splendide couleur de musique religieuse. Devant revenir dans un avenir prochain sur le *Credo* de Chérubini, nous nous contenterons de dire qu'il a été écouté avec un plaisir tout particulier et très bien exécuté. Nos lecteurs connaissent trop les chœurs de St-Martin, pour que nous en fassions l'éloge ; ils nous ont paru mieux composés que jamais et ils chantent avec une maestria parfaite : ces messieurs sont des artistes et leur chef, M. Paul Fournier, un maître. MM. Grumiaux et Carton ont bien dit leurs solos.

A signaler un Offertoire très original de Neuville, joué par M. Meyer avec le talent que tous les Roubaisiens lui connaissent et admirent.

H. L.

Les amateurs de musique religieuse connaissent de longue date le fini des exécutions qui se font à Saint-Jean-Baptiste.

Il nous a été donné d'entendre la Société Chorale dont l'éloge n'est plus à faire, dans une exécution irréprochable de la messe solennelle de Gounod. Cette phalange artistique qui possède des basses superbes, des ténors et des sopranos d'une pureté de voix sans égale, a fait ressortir les beautés de l'œuvre du grand maître, sous l'habile direction de M. Landinois, avec accompagnement d'orchestre, harpe et orgue.

Les soli étaient chantés par MM. Jeansens, Mercier, Dubar et C. Merchez. A l'Offertoire, M. Rosticher, l'excellent et sympathique organiste, a exécuté de façon impeccable, la Toccata pour grand orgue, de Th. Dubois, où il a fait valoir avec talent, toutes les ressources du délicieux instrument qu'il avait sous les doigts.

A TOURCOING

Les offices du jour ont été suivis dans toutes les églises par une affluence considérable de fidèles. La Mission qui est actuellement prêchée dans les principales paroisses, à l'occasion du jubilé, a porté ses fruits : il était édifiant de voir, vendredi matin, aux messes de communion, à St-Christophe et à Notre-Dame, les hommes en très grand nombre s'approcher de la Sainte-Table. A l'office des morts, chanté dans l'après-midi, les églises regorgeaient de monde.

A l'église du Sacré-Cœur, la section chorale a interprété à la messe de 10 heures, la messe de Th. de la Hache ; le solo du *Kyrie* a été interprété par M. Paul Deldyck, qui, après l'élévation, a chanté un *O Salutaris*. Le trio de l'*Agnus Dei* a été interprété par MM. Delduck, V. Odoux et Jules Lorthiois, solistes de la section chorale.

Dans les communes des cantons de Roubaix

A WATTRELOS. — Les offices de la Toussaint ont été célébrés avec une grande solennité dans les deux paroisses St-Maclou et St-Vincent-de-Paul. A St-Maclou, la chorale a exécuté la messe de Battmann.

A CROIX, une affluence extraordinaire de fidèles se pressait aux offices. Aux messes les églises étaient bondées. A St-Pierre, comme à St-Martin, les chants de la grand'messe et des vêpres ont été exécutés par les maîtrises.

A Wasquehal, la chorale « les Amis Réunis », sous la direction de M. Lecoutre, s'est fait entendre à la messe paroissiale. Les soli de la messe de Battmann ont été rendus par MM. Brouet et Scalbert. Après les vêpres a eu lieu la procession traditionnelle au cimetière dont nous parlons d'autre part.

Dans les communes des cantons de Tourcoing

Dans les communes des cantons de Tourcoing, la fête de la Toussaint a été célébrée avec toute la pompe ordinaire.

A RONCQ, la Musique municipale s'est fait entendre au cours de la grand'messe, pendant laquelle la maîtrise a exécuté la messe du premier ton de Dumont, en faux bourdon, ainsi qu'un « O Salutaris » et un « Tantum ergo » d'un cachet artistique très prononcé.

A HALLUIN, la maîtrise a chanté une messe de Mazingue.

A LINSELLES, BOUSBECQUE, BONDUES, des messes solennelles ont été exécutées par les maîtrises ou chorales. Les Musiques municipales se sont également fait entendre.

A MARCQ-EN-BARŒUL. — A la messe paroissiale qui a été chantée, à dix heures, l'Harmonie municipale a interprété l'ouverture du « Jeune Henri » et l'ouverture de « Ste-Cécile ».

Dans les communes du canton de Lannoy

A LANNOY. — Il y a eu un grand nombre de communions aux messes du matin. A la messe de dix heures, la société chorale a interprété la messe de Dessauge. L'exécution a été bonne.

A HEM. — C'était la fête de l'Adoration. Tous les offices de la journée ont eu lieu avec une grande solennité. Entre les heures des cérémonies religieuses, de nombreux fidèles se sont succédé devant le St-Sacrement. C'est le R. P. Delerue, rédemptoriste, qui a pris la parole à tous les offices.

A LYS. — La magnifique église qui vient d'être inaugurée était bondée à la messe de dix heures, car tous les habitants de Lys peuvent maintenant assister à la messe dans la spacieuse église de leur paroisse. Après la messe a eu lieu, autour de l'église, la première procession du jubilé.

A TOUFFLERS, A SAILLY ET A FOREST, tous les offices ont eu lieu avec une grande solennité. Le soir ont eu lieu les vêpres des morts.

A ANNAPPES. — La fête de la Toussaint, coïncidant cette année avec les exercices de la mission et du jubilé, a été célébrée, en l'église d'Annappes, avec une solennité remarquable. Pendant les messes du matin, a eu lieu la communion générale des hommes, dont la foule emplissait le sanctuaire. La même multitude de fidèles que nous avons constatée aux exercices précédents de la mission, se retrouvait à l'église, pour la grand'messe, chantée à dix heures. La maîtrise a fort bien exécuté une messe en musique. Le R. P. Plouchart, l'un des missionnaires, s'inspirant de la fête du jour, a adressé à ses auditeurs, de sa voix vibrante, l'une de ces éloquentes allocutions, qui lui ont donné une réputation d'orateur. A l'issue de la messe, une procession, la troisième du jubilé, à laquelle a pris part l'assistance entière, évaluée à onze cents personnes, s'est déroulée sur la place de l'Eglise. Elle a été l'une des plus belles manifestations religieuses qu'on ait jamais vues dans cette commune.

SAVON PARIS-MÉNAGE
pour le linge et pour les laines
Exiger rigoureusement le titre
Hors Concours Exposition de Paris 1900

Chronique Locale

ROUBAIX

LES VISITES AU CIMETIÈRE. — Avec la Toussaint est revenu le pèlerinage traditionnel au cimetière sur la tombe des parents et des amis défunts. Comme il en est peu parmi nous qui n'aient, hélas, à pleurer quelque cher disparu, les visites au cimetière sont toujours très nombreuses.

Le beau temps aidant, il y a eu, vendredi, à la nécropole, une affluence énorme durant toute la journée, mais surtout l'après-midi. En prévision de la foule, on avait établi un service spécial à la porte principale du cimetière, place Chaptal ; une moitié du passage était réservée à l'entrée et l'autre à la sortie. De cette façon, s'il y a eu foule, il n'y a pas eu de poussées, comme il s'en produisait les autres années.

Comme d'habitude, un service spécial de tramways avait été établi de la Grande-Place à la place Chaptal.

A *L'UNION DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS*. — On nous communique le compte-rendu suivant :

« La section de l'Epeule s'est réunie le 1er novembre. Vu le grand nombre des demandes le Conseil syndical a décidé la formation d'une « Union fédérale de tisserands », comprenant les syndicats des tisserands de l'Epeule, tisserands du Fresnoy, tisserands du Fontenoy, tisserands du Raverdi et tisserands de Mouvaux.

» Le président a lu ensuite la réponse du « Ministère » de Paris » concernant le dépôt des statuts ; le quatrième des exemplaires remis à la Mairie, qui est timbré, sera ordinairement de ... passé.

» Le président explique que « l'Union des travailleurs indépendants » veut entretenir avec tous les groupements mixtes, démocrates ou du Parti ouvrier, des rapports de bonne camaraderie, mais qu'elle entend garder son entière indépendance et ne se lier à personne. Plus de discussions politiques, ni religieuses, ... uniquement des affaires professionnelles et les intérêts des ouvriers. La seule condition pour être admis c'est d'accepter le programme : « Union, travail et liberté ».

» Chaque syndicat fédéré aura son siège dans un cabaret de quartier et s'administrera à sa guise. »

UNE CONFÉRENCE A LA « MUTUELLE NADAUD ». — Pour fêter le deuxième anniversaire de sa fondation, et, en même temps, à l'occasion du tirage de sa tombola, l'excellente société « la Mutuelle Nadaud » organise une conférence, qui aura lieu, dimanche prochain 3 novembre, à quatre heures et demie, sous la présidence de M. Edouard Roussel, conseiller général. C'est M. Achille Rousseau qui prendra la parole. Après la conférence, un punch réunira les membres honoraires et les membres actifs.

Tous les sociétaires de « la Mutuelle Nadaud » se feront un plaisir d'aller écouter M. Achille Rousseau.

SYNDICAT MIXTE DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE. — *Section des Jeunes*. — Dimanche 3 novembre 1901, à cinq heures aura lieu au siège Syndical, 22, rue de la Paix, une partie de ... contre les *jeunes*. Les membres de la Section sont priés d'y prendre part.

CONSCRITS EN GOGUETTES. — Plusieurs conscrits, qui avaient trop bien fêté, par des libations sans nombre, le prochain départ pour le régiment, ont été l'objet d'un procès-verbal ; ils sont inculpés de violences réciproques et de tapage nocturne.

NÉCROLOGIE. — On annonce la mort de madame Georges Dewitte, née Marie-Léonie Welcomme, décédée à Roubaix, dans sa vingt-sixième année. Les funérailles auront lieu le lundi 4 novembre, à 10 heures et demie, à l'église Saint-Martin.

AGENDAS POUR 1902, en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. 94391

— GOUTEZ le délicieux champagne BRILLAT-SAVARIN. Qualité supérieure, à partir de 3 fr. 20 la bouteille. Ecrire directement à la maison de Reims.

BEURRE D'OOTSCAMP, frais, à 4 francs le kilogramme ; salé, en motte de 2 kilogrammes, à 3 fr. 80 le kilogramme.

Communications

ROUBAIX. — L'Association des Travailleurs Français. — Les sociétaires sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 3 novembre, à six heures du soir, chez M. Jules Flipo, Grande-Rue, 87. Ordre du jour : Remise des carnets ; paiement des cotisations ; inscription des nouveaux membres. L'amende sera appliquée aux absents.

CROIX

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez MM. Renard Raquet et Cie, M. Deffrennes-Dieudonné, 29 ans, teinturier, demeurant à Forest, a reçu de l'eau bouillante sur le pied droit.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
(Maison à Tourcoing, rue Carnot, 5)
Cartes, Menus, Lettres de Mariage, Avis de Naissance, etc. — Exécution très soignée en Typographie, en Lithographie ou en Taille-douce. — Prix modérés. — Exécution rapide. 8

Plantes stérilisées, Couronnes. Lallemand-Dubar, 31, Grande-Rue.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
Les magasins et ateliers de MOREL-GOYEZ, 29 et 27, rue Royale, à Lille, sont transférés et réunis 23, rue Esquermoise, ancienne maison HENRI DELESALLE. 7823